

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 22 février 2015 fixant la composition du comité technique spécial de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est

NOR : DEVA1504825S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2011 portant création de comités techniques de réseau, de proximité et spéciaux à la direction générale de l'aviation civile et à l'École nationale de l'aviation civile;

Vu la décision en date du 15 janvier 2015 fixant la répartition des sièges des représentants des personnels au sein du comité technique spécial de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est,

Décide:

Article 1^{er}

Le comité technique spécial de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est est composé ainsi qu'il suit:

Représentants de l'administration

Président du comité technique spécial: M. Christian MARTY, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est (ou son représentant).

Responsable en matière de ressources humaines: M. Patrice MATHIEU, chef du département gestion des ressources (ou son représentant).

Représentants du personnel

FEETS-FO

Titulaires

Mme Laetitia RAYMOND-SOURD.

Mme Florence JAECKEL.

Suppléants

Mme Aurore LACASSAGNE-SCHOETTEL.

M. Pascal MUSIEDLAK.

UNSA-Développement durable

Titulaires

M. Christian MALGARINI.
M. Luc MARTINI.

Suppléants

M. Paul HUMBLLOT.
M. Jean-Marie LANDES.

SNAC-CFTC

Titulaire

Mme Sandrine PEULTIER.

Suppléant

M. Jean-Louis SIMON.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 22 février 2015.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile Nord-Est,*
C. MARTY